

Nouvelles de l'activité des sociétés

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire**

Band (Jahr): **24 (1916)**

Heft 3

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

circonstances spéciales. — Nos calculs se basent donc sur 278 formulaires provenant de gardes de jour, 88 de veilleuses; dans le texte nous avons en outre pris en considération les résultats obtenus par l'enquête de 1911 de la part des deux maisons de diaconesses.

Nous insistons sur le fait que les pourcentages que nous donnons ne doivent pas être considérés comme absolument concluants, puisque nous avons dû les calculer parfois sur un nombre très restreint de réponses.

2. Réponses au questionnaire. Les réponses sont d'autant plus exactes et plus complètes qu'elles concernent des questions claires et nettes, touchant des points peu sujets à variation et sur lesquels les infirmières sont bien orientées. Le logement et les vacances rentrent dans cette catégorie; le salaire aussi — sauf quelques réserves compréhensibles. L'âge d'entrée dans la carrière est connu par chaque sœur, cette indication manque cependant dans 18 réponses; peut-être les infirmières n'ont-elles pas compris l'importance de cette question; lorsque les indications sont écrites par des tiers, on comprend mieux quelques omissions dans les réponses.

Plus difficile est-il de répondre aux demandes concernant le nombre d'heures de présence, le travail de nuit, les sorties,

le nombre de malades à soigner. Dans le soignage des malades il y a des changements continuels, les situations se modifient sans cesse, et c'est du nombre de patients et de la gravité de leur état que dépendent les heures de travail, de sorties et les veilles. Les réponses manquent dès lors souvent, sont imprécises ou compliquées, ce qui s'explique facilement. Une sœur dit par exemple: « Travail de 5 ou 6 heures du matin jusqu'au soir à 8 heures, 11½ heures au plus tard. » Une autre écrit: « Une après-midi libre chaque semaine ne peut pas toujours être prise, parce que les autres sœurs doivent alors s'occuper de mes malades et des leurs. »

En général les gardes-malades se sont efforcées de répondre franchement à ces questions délicates, mais le questionnaire lui-même présentait peut-être certains défauts auxquels nous devons attribuer en partie les réponses insuffisantes.

Il est extraordinaire de constater le petit nombre de réponses touchant les soins que le personnel reçoit en cas de maladie, et les prestations qui lui sont accordées (55), ainsi que la durée des études (79). Peut-être le manque de réponses dans ce dernier cas indique-t-il un « manque d'instruction »; quant au genre de soins que peuvent recevoir les sœurs malades, peut-être les ignorent-elles.

(A suivre.)

Nouvelles de l'activité des sociétés

Alliance suisse des samaritains. Comité central. — Les statuts des sections qui suivent ont été approuvés: Altdorf, Berne, Biasca, Brunnadern, Bühler, Degersheim, Goldach, *La Tour-de-Peilz*, Mogelsberg, Olten, Schindeleggi, Straubenzell et Wangen/O.

Se sont annoncés comme membres passifs: la Société métallurgique v. Roll à Gerlafingen,

le Petit Conseil du canton des Grisons, le Département militaire et de police de Lucerne, la Direction militaire de Zurich, les Conseils d'Etat de St-Gall, Glaris, Niedwalden, Soleure, Zoug, la Direction sanitaire du canton d'Argovie et de Schaffhouse, Sunlight-Savon, S. A., à Olten, l'Union des samaritains thurgoviens.

Le secrétaire: *Bieli*.

Neuchâtel, Société des samaritains. Extrait du rapport présidentiel de l'exercice 1915. —

La section compte 56 membres: trois sont décédés pendant le courant de l'année écoulée, six ont démissionné. Les comptes du caissier ont été approuvés; ceux de l'année soldent par un bénéfice de 211 fr. La fortune totale s'élevait au 31 décembre 1915 à 2000 fr. environ, dont 1500 fr. représentent la valeur du matériel de la section (sacoques, brancards, voiturettes, etc.) et 500 fr. la fortune liquide. Malgré la plus stricte économie, les dépenses de l'année ont été de quelques centaines de francs.

Plusieurs exercices ont eu lieu pendant le courant de l'année, exercices de la section seule, exercices avec la section des Dames, participation à la Journée cantonale et à celle des Moniteurs romands: en outre, plusieurs médecins de la ville ont donné des conférences très suivies par les samaritains.

Le rapport se plaint de ce que les exercices n'ont pas été fréquentés par tous les samas qui auraient pu sans doute y assister (c'est une plainte qu'on entend encore sur d'autres

rives que celles du Lac de Neuchâtel! *Réd.*), mais constate par contre que le travail a été bon et utile. Plus de 350 fois les samaritains ont eu à intervenir pour des pansements d'urgence et des transports. Un des membres de la section tient le record (n'est-ce pas le président?) du nombre de ces interventions, avec 98!

Tout dernièrement, enfin, a eu lieu un exercice très intéressant, puisque c'était la première fois que les samas neuchâtelois travaillaient avec leurs camarades de la Colonne de transports.

Et le rapport présidentiel se termine par ces mots: « Espérons que nous aurons sans trop tarder le plaisir de renouveler ces exercices qui sont d'une très grande utilité pour tous.

« Savons-nous ce que la guerre actuelle nous apportera encore? Au début de 1915, nous ne pensions guère arriver en 1916 avec la guerre. Que de cruautés n'avons-nous pas lues ou entendu raconter!

« Chers samaritains, la guerre peut porter ses ravages chez nous, apprenons toujours, et tâchons, si la Patrie nous réclame, d'être à la hauteur de notre tâche, et pour cela, restons unis! »



Collecte de dons en argent et en nature

Dix-septième liste

Frau Dr. Ziegler, Gartenstrasse, Basel, 770 Säcken für Verwundetenzüge.
 Frau Dr. Schrätti, Zürich, Wollresten.
 Mme. Dr. Bettrix, Genève, 6 Paar baumwollene Socken, 6 wollene Socken.
 L. Schädeli, La Chaux-de-Fonds, 5 grosse Kapokkissen.
 Durch Rot-Kreuz-Depot, Lausanne, Charpie.
 Frau Witwe Burger, Langental, 1 Kissenanzug, 3 Duvetanzüge, 2 Barchentleintücher.
 Mädchenwaisenhaus Bern, 21 Paar Pulswärmer, 3 Leibwärmer, 2 Paar Ueberstrümpfe
 Frau L. Tanner, Teufen.
 Mme. Rubeli, Auvornier, 7 kleine Kissen, weisse Baumwolltuchresten.
 Durch Rotes Kreuz Lausanne, Charpie, 1 Reiskbürste, 2 Pl. Schokolade, 1 Päckchen Schwarztee, 1 Binde, gestrickt, 9 kleine, 5 mittlere und 46 grosse Baumwollbinden, 6 Handtücher, 20 Lavettes.
 Cercle du Musée, Neuchâtel, eine Anzahl roter Kissen mit weissem Kreuz f. Verwundetenzüge.
 Frauenhilfsverein Rorbas-Freienstein, 12 Lazarett-hemden.

Ungenannt, « Pour nos chers soldats », 5 Paar Pulswärmer.
 Rotes Kreuz Lausanne, 1 Barchent-Steppdecke, 7 kleine Wolldecken.
 Frau Lehrer Holzer, Signau, 4 Paar w. Socken.
 Unterschüler v. Diessenhofen, 1 gröss. Sdg. Aepfel, Schokolade, Biskuits, Cigaretten, Pulswärmer.
 Société des Samaritaines Neuchâtel, 66 kleine Kissen für Verwundetenzüge.
 Fr. Küffer, Bern, 1 Paar Socken, 1 kl. Päckchen Cigaretten, 1 Täfelchen Schokolade.
 Frau Vielebert, Bern, 26 Kissen f. Verwundetenzüge.
 Fr. Marie Berger, Neftenbach, 1 gold. Ehering.
 Firma Gebr. Hess, Basel, 20 Dtz. Taschentücher.
 Durch Rotes Kreuz Lausanne, Charpie, 25 gestr. Waschlappen.
 L. Schädeli, La Chaux-de-Fonds, Kissen.
 Mr. Savoie-Petitpierre, Neuchâtel, Kissen für Invalidenzüge.
 Mme. L'Hardy, Genève, 13 Paar Finken.
 Société des Samaritains Neuveville, 1 Leintuch, 1 Duvetanzug, 1 gr. und 1 kl. Kissenanzug, 2 Servietten, 12 Handtücher, 6 Hemden, 10 P. Socken, 4 Paar Pulswärmer, Schokolade.